



BUREAU
DU CONSEIL COMMUNAL
DE CHARDONNE

Chardonne, le 29 juillet 2021

**A MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERES ET CONSEILLERS
COMMUNAUX**

**En arrivant veuillez suivre les indications,
entrer directement dans la salle et
respecter les recommandations de l'OFSP**

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes convoqué(e) en séance du Conseil communal le

vendredi 10 septembre 2021 à 19h15
à la Grande Salle de Chardonne

ORDRE DU JOUR

- 1. Opérations préliminaires**
 - a. Appel nominal
 - b. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2021
 - c. Lettres et pétitions
- 2. Assermentation de M. Josef Troxler (PLR) (absent lors de la cérémonie d'assermentation du 8 juin dernier) ainsi que d'un nouveau Conseiller communal en remplacement de Mme. Céline Borel (CSP), démissionnaire.**
- 3. Election d'un membre supplémentaire à la Commission Scolaire Intercommunale du cercle de Corsier (ASIC)**
- 4. Préavis N° 01/2021-2022 concernant l'autorisation à accorder à la Municipalité de traiter les affaires jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 50'000.- (cinquante mille francs), y compris l'achat, la vente ou l'échange de terrains, ceci pour la législature 2021-2026**
- 5. Préavis N° 02/2021-2022 concernant l'autorisation de plaider pour la législature 2021-2026**
- 6. Préavis N° 03/2021-2022 sur le placement de capitaux, demande d'autorisation générale pour la législature 2021-2026**
- 7. Préavis N° 04/2021-2022 concernant les indemnités des membres de la Municipalité**
- 8. Préavis N° 05/2021-2022 concernant les indemnités des membres du Conseil communal**
- 9. Préavis N° 06/2021-2022 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2022**



BUREAU
DU CONSEIL COMMUNAL
DE CHARDONNE

10. Motions et postulats

11. Communications du Bureau du Conseil communal

12. Communications de la Municipalité

13. Propositions individuelles

Pour le Bureau du Conseil communal de Chardonne

La Présidente

Anne Ducret



La Secrétaire

Valérie Schnyder

Nota bene : la séance sera suivie d'une agape. Afin d'en faciliter l'organisation, les personnes végétariennes ainsi que les personnes qui ne participeront pas au repas sont priées de s'annoncer à la secrétaire. conseil.communal@chardonne.ch - 079/679.93.92